

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Culture générale littéraire et artistique

Oral

Épreuve commune

Il est difficile pour le rapporteur du jury de culture générale de s'éloigner des considérations rédigées par ses prédécesseurs pour les concours précédents : les personnes changent, l'impréparation demeure. L'épreuve est difficile et à raison redoutée par les candidats ; pourtant le jury constate que sa préparation reste négligée par un grand nombre. Des prestations de très haute tenue ont certes mérité des notes excellentes ; ce ne sont cependant que de trop rares îlots qui émergent du flot de ternes exposés.

Il est ainsi nécessaire de rappeler que l'épreuve de culture générale n'est pas une seconde épreuve de spécialité, hors programme. Lors de son exposé, le candidat est appelé à s'extraire de son domaine de spécialité pour explorer d'autres expressions artistiques. Les sujets s'y prêtent à des degrés divers, mais l'exercice n'est jamais ni vain ni artificiel, car c'est lui qui donne son vrai sens à l'expression « culture générale », intitulé même de l'épreuve qui interdit de négliger la dimension interdisciplinaire de l'exposé. C'est au candidat de montrer sa maîtrise du sujet en se ménageant des opportunités pour évoquer, à bon escient, le dialogue des arts, les parallélismes et les divergences. La composition des commissions comprenant cinq membres représentant la littérature, l'histoire des arts, le cinéma, le théâtre et la musique, doit inviter le candidat à construire une démonstration qui, si elle est évidemment ancrée dans un domaine de spécialité, montre la conscience que le champ disciplinaire se situe dans un paysage créatif plus riche et plus vaste.

L'absence de cet aspect dans l'exposé conduit très fréquemment le jury à poser des questions en dehors de la spécialité choisie : celles-ci sont ressenties à tort comme des sanctions ou des chausse-trapes, alors qu'elles constituent autant d'occasions de rattraper un exposé trop cloisonné et corseté, et de répondre aux curiosités d'un jury naturellement frustré que la vie culturelle et les interactions des arts soient si peu connues. Quelques candidats se montrent réactifs, ouverts et cultivés, prouvant qu'ils n'ont péché que par excès de prudence en ne s'éloignant pas des rivages connus. Nombreux sont ceux qui présentent des lacunes consternantes en dehors de leur spécialité : tel candidat ignore même qu'il existe des représentations de Dieu dans l'art occidental !

Les fondamentaux et la culture classique doivent être maîtrisés. Il est regrettable qu'un rapport du jury de culture générale ait à le rappeler, car il s'agit tout de même du socle indispensable, qui n'est pas toujours présent malgré la sélection sévère que constituent les épreuves d'admissibilité. La connaissance des œuvres majeures de chaque discipline – à tout le moins de leur existence – est attendue. Pourquoi ne pas travailler, pour les domaines en dehors de la spécialité choisie (littérature pour l'essentiel), à l'aide de quelques ouvrages généraux de vulgarisation afin de connaître quelques œuvres-clefs de l'histoire du cinéma, de la peinture et de la musique, et de savoir que ces arts ont dialogué avec la littérature ? Parler d'une œuvre ou d'un thème littéraire sans connaître ne serait-ce que l'existence d'adaptations cinématographiques ou d'opéras n'est pas admissible : Orphée limité à Ovide n'est pas seulement une insulte aux autres témoins latins et grecs, c'est ignorer les chefs-d'œuvre de Monteverdi et Gluck du côté de la musique, Gustave Moreau pour la peinture, Tennessee Williams au théâtre, Cocteau au cinéma ; ces listes sont non limitatives, rien que pour la musique une jeune personne un peu curieuse pouvait nommer Haydn, Liszt, Offenbach, Milhaud et Stravinsky, et pourquoi pas Philip Glass. De même, il existe de la musique qui chante la poésie : le lied et la mélodie sont des genres inconnus de la majorité des étudiants. Citer Baudelaire ou Mallarmé pourrait pourtant conduire à évoquer leur postérité musicale dans les œuvres de Duparc, Debussy, Ravel, Fauré...

Entendons-nous bien : il ne s'agit assurément pas d'attendre des candidats une culture encyclopédique qu'ils ne peuvent posséder à leur âge. Ils doivent faire montre d'un esprit autonome, nourri de lectures nombreuses et personnelles, et curieux d'autres arts : en somme, simplement, montrer une personnalité. Le jury apprécie lors de l'exposé mais aussi de l'entretien une pensée souple et organisée adossée à des connaissances et expériences personnelles : le canon est central mais il faut, au moment opportun, savoir s'en dégager : culture « générale » n'est pas synonyme de culture disciplinaire ou strictement académique. Si la charpente du savoir mobilisable par l'étudiant est constituée de ce qui a été travaillé en classe, il est nécessaire de s'ouvrir au monde par d'autres biais, par exemple en allant au concert, au musée, au théâtre, au cinéma, ou en consultant livres d'art, CD et DVD. Lire la presse pour se tenir au courant de l'actualité artistique récente constitue un enrichissement utile à la discussion. Le jury n'ignore pas dans quelles conditions sont préparées les épreuves et que le temps consacré à l'*otium* y est réduit. Cultiver son jardin intérieur est pourtant le meilleur conseil qu'il puisse donner aux préparateurs, tant pour l'épreuve de culture générale que pour assurer leurs chances de passer le concours dans les meilleures conditions.

Les prestations excellentes témoignent de cet appétit qui conduit l'étudiant à entretenir un dialogue intime avec les œuvres, et une curiosité permettant des mises en relations pertinentes, inattendues et intelligentes.

Comme chaque année, le jury est contraint de constater qu'une majorité écrasante des candidats compose sur un sujet de culture générale littéraire ; ce choix ne laisse pas d'étonner lorsque l'on connaît le goût des jeunes Normaliens pour les disciplines artistiques une fois entrés à l'École.

Sortir de ce choix dominant est une option valorisée, mais ne doit pas conduire à des prestations désastreuses où le candidat choisit un sujet dans un domaine qu'il ne maîtrise pas suffisamment. Tel exposé « cinéma », où le candidat ne peut nommer le réalisateur du film sur lequel il construit son propos, se voit réduit à une narration de l'intrigue qui passe à côté du sujet ; tel exposé « musique » nous apprend que le candidat ignore jusqu'au nom de Xenakis. En revanche, pour des élèves intéressés par un domaine artistique en particulier (musique, cinéma, beaux-arts), et pour ceux, nombreux, ayant pratiqué de longues années un instrument et fréquenté le répertoire musical, il semble possible de préparer seul cette épreuve grâce à des lectures régulières d'ouvrages théoriques et la connaissance précise d'œuvres, qui, parfois, sortent du canon et ouvrent la voie à un discours personnel.

Présentation de l'épreuve :

Les sujets de type 1

Quelques conseils : une bonne prestation sur un sujet 1 nécessite de maîtriser véritablement un ensemble d'œuvres. Les souvenirs d'une lecture linéaire ne peuvent suffire. Connaître l'œuvre choisie en profondeur est indispensable, mais non suffisant. Celle-ci doit en outre être idoine pour traiter le sujet proposé. Or certains candidats n'hésitent pas à ruser, à gauchir la problématique, à faire violence à l'œuvre en la forçant à répondre au sujet : le jury n'est jamais dupe de ces stratégies. Enfin, même dans un sujet 1, centré sur une œuvre, les meilleures prestations demeurent celles qui sont capables au cours de l'exposé de dépasser le cadre de l'œuvre choisie afin d'ancrer l'analyse dans un contexte qui permet la comparaison.

Les sujets de type 2

Les sujets 2 ne doivent se limiter à un exposé technique et désincarné, parfois abscons. La maîtrise de la notion doit être complète : le regard du candidat doit en embrasser aussi bien le périmètre que la profondeur de façon à produire un discours clair. Pour construire un bon exposé, il est nécessaire d'exemplifier la notion par un corpus large et maîtrisé.

Les sujets de type 3

Le sujet 3, plus variable dans ses formulations, nécessite une analyse fine du sujet et de ses termes. Deux écueils principaux font échouer les candidats : des contresens malheureux d'une part, et des exposés poudre-aux-yeux, d'autre part, notamment sur la condition du poète, propres à commenter n'importe quelle citation au prix, là aussi, d'une violence faite à l'énoncé. La latitude laissée au candidat par les sujets proposant des citations ne doit pas les dispenser d'une mise en contexte ainsi que d'une analyse réelle du sujet. La référence à des œuvres bien maîtrisées ne peut, là encore, être éludée.

L'entretien

L'entretien constitue un moment important : rappelons que les questions posées par le jury ne sont pas des pièges. Leur objectif est d'aider le candidat à mettre en valeur l'ensemble de ses connaissances et à préciser tel point de sa pensée. Elles visent également à jauger sa qualité de réflexion en répondant à des questions diverses. Il ne s'agit pas d'un *quiz* : le candidat peut avouer très simplement son ignorance sur un point mineur, mais il est important de montrer au jury sa curiosité intellectuelle, son esprit d'à-propos, sa vivacité de pensée, et son goût, tout simplement, pour la littérature et les arts.



15 parvis René-Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lsh.fr>

rubrique *Etudes*, Entrer à l'ENS LSH, Concours
admissions@ens-lsh.fr

ISSN 0335-9409